

# Oléiculture

N°18

31 octobre 2024

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier  
[a.bascoul@ctolivier.org](mailto:a.bascoul@ctolivier.org)

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation  
PACA

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

### Stade phénologiques

Le stade varie de 81 à 89 sur l'ensemble du bassin oléicole. Les calibres sont hétérogènes en fonction des parcelles et des variétés.

### Mouche de l'olive et dalmaticose

Les conditions actuelles sont **très favorables** à l'activité des mouches. Les vols de mouches ont augmenté sur une grande partie des secteurs et tout particulièrement dans le Nyonsais et le Var (tous secteurs). Le risque est **modéré à très fort**. **En cas d'augmentation des dégâts, déclencher la récolte peut vous permettre de préserver la qualité de votre huile sans perdre énormément en quantité.**

### Œil de paon et cercosporiose

Dans les prochains jours, des épisodes favorables (températures et précipitations/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont annoncées certains secteurs du territoire. Le risque est **faible à fort** en fonction des maladies, de l'inoculum présent et des conditions climatiques.

### AUTRES RAVAGEURS

#### Cochenilles

Sur des vergers du secteur toulonnais mais aussi de Cassis (Ollioules, La-Londe-les-Maures) et dans les Alpes-Maritimes, des foyers de **cochenilles Diaspines** sont toujours très présents et **augmentent** sur certaines parcelles. Soyez vigilants !

### Notes biodiversité :



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

## Prévisions du 19 au 24 octobre 2024 (source Météo France) :

Les températures afficheront une légère baisse. Des pluies sont prévues dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Des brouillards peuvent aussi se former localement le matin sur l'ensemble du territoire oléicole.

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Les stades phénologiques varient de 81 à 89 en fonction des secteurs. Le calibre des olives dépend entre autres de la disponibilité en eau et de la charge des arbres.



Stades BBCH 81 et 89. Sources : CTO

**BBCH 81** : Début de la coloration du fruit.

**BCH 89** : Maturité complète : la couleur typique de la variété est atteinte. L'extraction de l'huile est possible.

Vous trouverez **les informations maturités dans l'Infolive n°18**.

## Éléments de biologie sur la mouche de l'olive

La mouche de l'olive est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.

En fonction de la **date prévisionnelle de récolte**, les **piques de ponte récentes et actuelles** risquent d'évoluer en **trous de sortie**. Au moment de votre récolte, ce sont ces olives avec des trous de sortie à la récolte qui auront des impacts sur la qualité de l'huile.



Trou de sortie (à gauche)  
et pique de ponte (à droite)

Source : CTO

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#).

## Éléments de biologie sur la dalmaticose



Symptômes de dalmaticose

Source : CTO

La dalmaticose est un champignon (*Botryosphaeria dothidea*) qui infecte l'olive au travers de blessures, plus particulièrement **par le biais des piqûres de ponte** causées par la mouche de l'olive et par la cécidomyie de l'olive (*Prolasioptera berlesiana*), vecteur du champignon.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web [Dalmaticose – France OLIVE](#).

## Observations

### - Dynamique des populations de mouche

Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montrent une augmentation des captures depuis le précédent BSV sur une majorité des secteurs (BSV n°16).

En comparant avec la carte de piégeage de la même période en 2023 (disponible sur l'application Oléiculteur), on constate que l'activité des mouches semble plus faible qu'en 2023.

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien** : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).



- *Dégâts sur fruits (piques, trous et dalmaticose)*

Sur les vergers non ou mal protégés, des dégâts très importants sont observés. Sur la plupart des vergers protégés, les dégâts sur les arbres restent assez faibles. Des olives avec dalmaticose sont encore présentes malgré les chutes de fruits.

## Évaluation du risque

**Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles.**

- ✓ Si la récolte est prévue d'ici **20 jours**, le risque est **modéré**. En effet, les piques de mouche n'auront pas le temps d'évoluer en trous de sortie. En revanche, la dalmaticose représente tout de même un risque puisque sa période d'incubation est inférieure à une semaine.
- ✓ Si vous prévoyez de récolter dans plus de **20 jours**, alors le risque est **fort à très fort**, surtout si les captures augmentent dans votre secteur. Les piques de ponte pourront alors se transformer en trous de sortie et/ou en dalmaticose.

**Le risque est maximisé si les variétés sont sensibles.**

## Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Déclenchement de la récolte** : Dans les secteurs où la maturité est suffisante (**informations maturité sur l'Infolive n°18**), déclencher la récolte permet de s'affranchir des dégâts de mouches causées par les piques récentes. En effet, la mouche n'aura pas le temps de se développer suite à la pique de ponte (environ 1 mois) et d'altérer l'olive et la qualité de l'huile. Référez-vous au moulin de proximité.
- **Les précipitations récentes ont pu lessiver la protection des olives (barrière minérale) en place, pensez éventuellement à la renouveler si possible (Délais Avant récolte) au vu de l'augmentation des captures.** Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.
- Si vous n'observez pas de dégâts et que la dynamique des mouches est faible sur votre secteur, vous pouvez définir vos dates de récolte en fonction de vos objectifs de production.

## Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

## Observations

Dans les prochains jours, des **conditions favorables** aux **contaminations** des maladies du feuillage sont prévues sur une majorité des secteurs (pluie et/ou forte humidité avec des températures optimales). Sur les vergers non ou mal protégés, des sorties récentes d'œil de paon ont été observées. Pour la cercosporiose, des symptômes peuvent être présents.

## Évaluation du risque

Pour l'œil de paon :

- ✓ Le risque est **faible** sur les **parcelles protégées** et si les **conditions ne sont pas favorables** aux contaminations.
- ✓ Si les **conditions sont favorables** aux contaminations et si des symptômes sont observés sur la parcelle, alors le risque est **modéré à fort**, surtout si des symptômes sont récemment sortis.

Pour la cercosporiose :

- ✓ Sur les parcelles protégées, le risque est **faible à modéré**, même si des symptômes ne sont pas encore observés. Attention les nouvelles contaminations touchent les feuilles de l'année et l'apparition des symptômes ne se voit qu'environ 1 an après.
- ✓ Sur les parcelles non protégées, si les conditions sont favorables aux contaminations et si vous observez des symptômes, le risque est **modéré à fort**.

L'absence de symptômes ne veut pas dire une absence d'inoculum. Restez très vigilant !

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

## Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques**. Soyez vigilants sur :

- **L'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), ....

## Cochenilles, *Coccoidea*



### Éléments de biologie



#### *Aspidiotus nerii*. (*Diaspididae*)

Source : Fanny Vernier (CA83)

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'olivier**, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) de la famille des *Coccidae* ou des **cochenilles à bouclier ou cochenilles diaspines** (*Aspidiotus nerii*) de la famille des *Diaspididae*.

Les *Coccidae* sécrètent du miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine qui peuvent impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

En ce qui concerne les *Diaspididae*, elles ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. L'arbre est tout de même affaibli et la croissance des fruits perturbée. En grand nombre et sur olives, elles pourraient altérer la qualité de la production et/ou la rendre impropre à la consommation. Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

### Observations

Des foyers de cochenilles *diaspines* pouvant être très importants sur certaines parcelles sont constatés dans un rayon assez large autour du Toulonnais (de Saint-Cyr-sur-Mer à Ollioules en passant par La-Londe-les-Maures mais aussi dans le secteur de la Crau) et dans des vergers des Alpes-Maritimes.

### Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

La Chambre d'agriculture du Var, le CIVAM des Bouches-du-Rhône, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et France Olive réalisent un état des lieux exhaustif de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2024. Si vous êtes producteur concerné par cette problématique et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports [sur cette page de la Chambre d'agriculture du Var](#).

## Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*).
- Si c'est possible, éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles.

## Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

## Financement

reproduction partielle interdite

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.